

avril 2013

cndp
Commission particulière
du débat public
Port-La Nouvelle 2015

Cahier d'acteur n°40

www.debatpublic-pln2015.org



CCI Midi-Pyrénées CCI Languedoc-Roussillon

 **CCI MIDI-PYRÉNÉES**

CONTACT >

Chambre de Commerce et d'Industrie Midi-Pyrénées

5 rue Dieudonné Costes - BP 80032

31701 Blagnac Cedex

Tél. : 05 62 74 20 00 - Fax : 05 62 74 20 20

Web : www.midi-pyrenees.cci.fr

 **CCI LANGUEDOC
ROUSSILLON**

CONTACT >

Chambre de Commerce et d'Industrie Languedoc-Roussillon

273, avenue de la Pompignane - CS 89516

34961 Montpellier Cedex 2

Tél. : 04 67 13 68 44 - Fax : 04 67 13 68 00

Site : www.languedoc-roussillon.cci.fr

Région la plus étendue et parmi les plus attractives de France métropolitaine, Midi-Pyrénées se situe au sein de l'isthme du grand Sud-Ouest européen. Sa position géographique, enclavée entre les Pyrénées et le Massif Central, dépourvue d'accès direct à la mer rend particulièrement prégnantes les problématiques de transport et d'accessibilité.

Compte tenu des caractéristiques géographiques de la région Midi-Pyrénées, tous les projets de création ou d'amélioration de grandes infrastructures susceptibles d'optimiser la qualité et la quantité des dessertes s'avèrent absolument incontournables. Ces aménagements faciliteront un développement équilibré et une intégration spatiale optimisée du territoire à l'échelle internationale.

Le port de commerce de Port-La Nouvelle est aujourd'hui l'accès naturel le plus direct à la Méditerranée pour les entreprises de notre région. Il offre notamment une porte d'entrée pour des matières premières nécessaires à nos industries productives et permet l'exportation d'une partie des céréales produites dans notre région.

En améliorant l'accès économique du territoire vers les pays méditerranéens et au-delà vers l'Asie, le projet d'extension du port de Port-La Nouvelle répond donc naturellement au besoin de désenclavement de la région Midi-Pyrénées. Grâce à des conditions nautiques renforcées visant à moderniser l'offre portuaire pour l'adapter durablement à la croissance des flux d'échanges internationaux, cette infrastructure renouvelée rapidement accessible depuis Toulouse par l'autoroute et par le rail, permettra en effet aux entreprises régionales d'optimiser leurs accès logistiques maritimes.

A travers ce cahier d'acteur, la CCI Midi-Pyrénées, en partenariat avec la CCI Languedoc-Roussillon, entend donc soutenir activement le projet Port-La Nouvelle 2015, dont la réalisation offrira à ses entreprises une solution logistique aussi performante que compétitive conférant une meilleure maîtrise opérationnelle des flux de marchandises et de nouvelles perspectives aux acteurs économiques en termes de croissance de l'activité et des échanges.

Ce faisant, fondé sur la valorisation du capital territorial au travers de ses équipements structurants fondamentaux, ce projet s'affirme comme porteur d'une nouvelle ambition en matière de développement économique équilibré et durable pour les régions du Grand Sud, affranchie des contraintes qui pèsent à l'heure actuelle sur la productivité des entreprises grâce à une offre logistique multimodale élargie et plus efficace.

Diagnostic territorial

La région Midi-Pyrénées partage de nombreuses caractéristiques avec le Languedoc-Roussillon : région dynamique peuplée de près de 3 millions d'habitants¹, elle est reconnue pour sa qualité de vie et bénéficie d'une croissance démographique régulière (2^{ème} région au plus fort solde migratoire après Languedoc-Roussillon).

Disposant d'un très important potentiel éducatif (2^{ème} pôle universitaire de France après Paris²) avec plus de 120 000 étudiants, 4 universités, 14 écoles d'ingénieurs et 5 écoles internationales, la région Midi-Pyrénées témoigne également d'un engagement éducatif fort qui explique pour partie l'importante capacité d'innovation régionale (première région française pour l'intensité de sa R&D³).

L'autre raison est liée à l'importance des industries d'avant-garde dans la région (4^{ème} région industrielle française), notamment au cœur de deux secteurs de pointe particulièrement innovants qui constituent les principaux piliers des exportations françaises, tout en étant fortement générateurs d'emploi et de richesses : l'aéronautique et les agro-industries.



Malgré un enclavement géographique incontestable, Midi-Pyrénées a donc réussi à associer son importante vocation agricole et rurale avec son industrie de pointe. Elle bénéficie en conséquence d'un attrait incontestable au niveau international comme en témoignent l'important solde migratoire et le niveau des investissements étrangers dans la région.

La qualité de son développement dépendant à l'évidence très étroitement de sa propension à l'ouverture, la qualité de ses dessertes en infrastructures de transport constitue donc une priorité pour garantir et optimiser l'accessibilité de cet espace d'échanges situé entre les façades atlantique et méditerranéenne.

Les grands projets en matière de transport en Midi-Pyrénées

Etant donnés les enjeux du désenclavement national et international, la CCI Midi-Pyrénées s'est très tôt mobilisée pour promouvoir les outils et infrastructures de fret nécessaires aux entreprises de son territoire.

Cela s'est traduit par un engagement fort pour appuyer l'effort de développement par les pouvoirs publics des infrastructures autoroutières irriguant le territoire et le reliant avec les autres régions de France et d'Europe. De même, la CCI Midi-Pyrénées porte la

¹ Sources Insee

² Source OBSéco Midi-Pyrénées

³ Source OBSéco Midi-Pyrénées



voix des entreprises pour soutenir le développement d'axes ferroviaires à grande vitesse :

- la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse qui contribuera bientôt à l'essor du territoire.
- les projets à l'étude actuellement : le projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan mais aussi le projet de ligne à grande vitesse Toulouse-Narbonne.

Ces infrastructures faciliteront durablement le repositionnement de la région Midi-Pyrénées en la connectant aux axes à grande vitesse européens et mailleront de façon complète l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée.

Outre les actions de soutien, le réseau consulaire s'est activement impliqué dans la création de nouvelles solutions pour répondre aux besoins des entreprises en matière de fret ferroviaire.

Saisie par les chargeurs et le Préfet de Région en 2007, la CCI Midi-Pyrénées a ainsi mené une étude de faisabilité pour la création d'un opérateur ferroviaire de proximité (OFP) capable d'acheminer des marchandises par le mode ferroviaire.

Dans le cadre de cette étude, la CCIR a non seulement accompagné les acteurs et les filières dans l'expression de leurs besoins (en termes de coûts, de fiabilité et de pérennité du service) mais également procédé à l'identification des plateformes logistiques interopérables disposant du potentiel pour recevoir des activités liées au ferroviaire et contribuer à un maillage plus optimal du territoire.

Fin 2012, les sociétés Egénie / Agenia sont nées et proposeront dès cette année une solution de transports de marchandises par rail aux entreprises de la région, une offre globale de logistique qui combinera le rail et la route, d'abord disponible à partir de plusieurs points du territoire mais qui a vocation à être étendue aux grands corridors ferroviaires et aux régions limitrophes.

Cette réponse logistique à un besoin, exprimée par nos chargeurs, ne sera toutefois réellement pertinente que si elle est considérée dans le cadre d'une offre multimodale globale prenant en compte le fait que la région s'inscrit dans l'hinterland des ports de Bayonne et Bordeaux sur la côte atlantique et des ports de Port-La Nouvelle et de Sète sur la côte méditerranéenne.

L'offre portuaire, un enjeu majeur pour des territoires sans accès maritime

Sachant que 90 % du transport mondial des marchandises se réalise par voie maritime, les enjeux liés à la disponibilité et au dimensionnement des infrastructures portuaires extérieures à la région Midi-Pyrénées restent prioritaires, et tout particulièrement prégnants au regard de la croissance de la demande engendrée par l'expansion démographique et le poids régional de l'économie industrielle et résidentielle.



Afin d'échanger biens et matières premières au meilleur coût et dans les meilleurs délais auprès d'une clientèle internationale, les entreprises de Midi-Pyrénées doivent donc bénéficier d'une offre portuaire de haute qualité et haute capacité à distance raisonnable.



Les investissements de modernisation et de compétitivité que réalise la Région Languedoc-Roussillon dans les Ports Sud de France (500 millions d'euros sur 10 ans) afin de répondre aux exigences logistiques et nautiques actuelles et futures (massification du fret, agrandissement de la taille des navires, multimodalité optimisée...) sont donc regardés avec un grand intérêt par les acteurs économiques de Midi-Pyrénées.

Et tout particulièrement le projet d'extension du port de Port-La Nouvelle qui entend offrir aux entreprises régionales l'opportunité privilégiée d'accéder à une plateforme portuaire commerciale performante de proximité (1h30 de Toulouse), proposant une ouverture maritime optimisée vers les marchés méditerranéens et au-delà, vers l'Asie via le Canal de Suez.

Un projet adapté aux besoins des entreprises

Par conséquent, la CCI Midi-Pyrénées entend soutenir fermement ce projet visant à optimiser le potentiel portuaire de Port-La Nouvelle, en adaptant les infrastructures et les services dédiés aux exigences qualitatives et quantitatives actuelles et futures du transport maritime international.

En développant les capacités nautiques de la plateforme portuaire qui limitent aujourd'hui son potentiel à une trop faible partie de la flotte mondiale de commerce (à peine un quart⁴), ce projet permettra d'offrir aux chargeurs de l'hinterland un véritable choix stratégique entre les voies maritimes atlantiques et méditerranéennes, et contribuera à optimiser la compétitivité des échanges.

Demain, ce nouveau port capable d'accueillir des navires de 225 m de long et de 14,5 m de tirant d'eau transportant jusqu'à 70 000 tonnes en lourd, sera donc en mesure de répondre plus efficacement aux demandes des entreprises de Midi-Pyrénées qui pourront ainsi plus facilement valoriser les savoir-faire agricole et industriel de leur territoire à l'échelle internationale.

Conclusion :

Les routes, les autoroutes, les réseaux ferrés et les ports constituent des vecteurs essentiels du développement économique. Les investissements à consentir pour créer ou optimiser les infrastructures peuvent certes paraître conséquents en première lecture mais ils doivent toujours être mis en perspective avec la durée de valorisation de ces équipements structurants qui s'étendent sur plusieurs décennies et avec leur importance primordiale, voire stratégique, dans les dynamiques économiques des territoires.

Midi-Pyrénées est une région rurale dans laquelle nous avons vu, au cours du siècle dernier, des sites industriels de premier plan disparaître à mesure que les infrastructures logistiques qui les irriguaient, devenaient sous-dimensionnées donc moins performantes.

La décision du maître d'ouvrage d'investir dans les ports Sud de France pour les mettre au niveau des exigences internationales d'aujourd'hui et de demain, s'affirme en conséquence comme une initiative forte, porteuse d'espoir et de perspectives pour le développement du Grand Sud-Ouest de la France.

Nous approuvons donc sans réserve le projet d'extension du port de Port-La Nouvelle qui maximisera les possibilités de report modal et les options d'approvisionnement et d'exportation qui accompagnent nécessairement la performance économique des entreprises et la création de valeur et d'emploi sur notre territoire.